



Pour cette 50^e parution du St-Georges Infos, et dernière du mandat, le regard que nous pouvons porter sur les six années passées, met en évidence l'action de votre Conseil Municipal.

Vos élus n'ont cessé d'impulser une dynamique dans tous les secteurs, de l'économie au tourisme, en passant par la culture et le sport, réalisant ainsi les objectifs que nous nous étions fixés, compatibles avec les possibilités financières de la commune.

A ce jour, plus de 9 millions d'euros de financements publics, tous budgets confondus, ont été investis sur la durée du mandat, en menant de pair la diminution de l'endettement de la commune.

Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2014.

Le maire
Gérard PRETRE

EDITO

P 2 :
Etat civil - Festivités - Cérémonie
des vœux - Départ à la retraite

P 3 :
Calendrier électoral
Commémoration de l'Armistice

P 4 :
Amélioration de l'habitat
Construction du village bleu

P 5 :
Journées du cercle généalogique
de l'Aveyron - Halte aux incivilités
et au vandalisme - Travaux

P 6 ET 7 :
C'est arrivé près de chez vous,
en 2013

P 8 À 14 :
La vie des associations

P 15 :
Premier cadastre St-Georgien

P 16 :
St-Georges-de-Luzençon - Bloc notes

SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Sophie CRISNAIRE, née le 1er juillet 2013 à Millau.
Giani SOUTONIE, né le 2 août 2013 à St Afrique.
Gladys CRISPO, née le 20 août 2013 à Millau.
Anouck DAHNOUNE, née 1er septembre 2013 à Montpellier.
Eléa COMMAYRAS, née le 21 novembre 2013 à Millau.

MARIAGES

Le 6 juillet 2013, Christophe CHABORA avec Diane TOUZI DIT TERZI.
Le 8 juillet 2013, Philippe DOMENGE avec Danièle LANDES.
Le 10 août 2013, Florian VICENTE avec Sindy VINAS.
Le 10 août 2013, Henri CALMES avec Annick MARIN.
Le 14 décembre 2013, Guy LAVIALE avec Julie DA SILVA.

DECES

Le 4 juillet 2013, Rosa MARCILHAC épouse d'André JEAN – 87 ans (née le 10 mars 1926) Décédée à Saint-Georges-de-Luzençon.
Le 19 juillet 2013, René CARNAC veuf de Gisèle MALAVAL – 83 ans (né le 11 novembre 1929) Décédé à Saint-Georges-de-Luzençon.
Le 5 août 2013, Myriam BERTHOMIEU époux de Michelle DELPECH – 55 ans (né le 4 février 1958) Décédé à Saint-Georges-de-Luzençon.
Le 11 août 2013, Emile VEZINET époux de Christiane ARNAL – 91 ans (né le 8 août 1922) – Décédé à Nant.
Le 17 août 2013, Thierry DEJOSSO époux d'Isabelle GABRIAGUES – 51 ans (né le 15 juin 1962) Décédé à Saint-Georges-de-Luzençon.
Le 29 septembre 2013, Vincente SCANNAPIECO veuve d'Antoine DEJOSSO – 80 ans (née le 1er avril 1933) Décédée à Verrières.
Le 3 octobre 2013, Monique LACOMBE – 59 ans (née le 4 février 1954) – Décédée à Montpellier
Le 11 octobre 2013, Jacky PELISSIER veuf de Colette MAURY – 76 ans (né le 22 juin 1937) Décédé à Saint-Georges-de-Luzençon.
Le 28 octobre 2013, Eugène ROUSSEL veuf de Georgette GROUSSET - 85 ans (né le 27 novembre 1927) Décédé à Nant.
Le 21 novembre 2013, Gilberte GIRARDON épouse de Jean-Bernard RICHARD – 70 ans (née le 22 décembre 1942) – Décédée à Millau.
Le 25 novembre 2013, Raymond SABLAYROLLES 83 ans - (né le 31 octobre 1930) – Décédé à Millau.

FESTIVITÉS

VENDREDI 10 JANVIER : VŒUX DU MAIRE
SAMEDI 25 JANVIER : QUINE DE L'AFR
SAMEDI 1^{er} FEVRIER : QUINE DE LA CHASSE
DIMANCHE 9 FEVRIER : QUINE DE LA PAROISSE
DIMANCHE 16 FEVRIER : AFR : Bourse aux vêtements
SAMEDI 22 FEVRIER : ECOLE PRIVEE DES AMANDIERS : Soirée
MARDI 25 FEVRIER : SPECTACLE DES INSTANTS DU SUD-AVEYRON : « Contes-dits-du-bout-des-doigts »
SAMEDI 1^{er} MARS : QUINE DU FOOT
DIMANCHE 16 MARS : VERTICAUSSE
VENDREDI 4 AVRIL : LUZ'ART : Carnaval
VENDREDI 25 - SAMEDI 26 - DIMANCHE 27 AVRIL : COMITE ANIMATION : Fête de St-Georges
SAMEDI 17 MAI : AFR : Bourse aux jouets et matériels de puériculture.
DIMANCHE 1^{er} JUIN : ATELIERS ARTISTIQUES DE ST-GEORGES : Spectacle des Juniors
SAMEDI 14 JUIN : ECOLE PUBLIQUE DU CERNON : Kermesse
JEUDI 26 JUIN : AFR : Spectacle de danse
SAMEDI 28 JUIN ET DIMANCHE 29 JUIN : ECOLE PRIVEE DES AMANDIERS : Kermesse

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le Maire informe la population que la cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le vendredi 10 janvier 2014 à 19 h à la salle des fêtes. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette dernière.

DÉPART À LA RETRAITE DE M^{me} THOMAS



Samedi 12 octobre en fin de soirée, plus de 200 personnes ont participé au vin d'honneur à la Maison de Santé à l'occasion du départ à la retraite de M^{me} THOMAS. Le Maire, Gérard PRETTE a retracé la carrière de l'infirmière qui s'est déroulée à Saint-Georges durant 36 ans. Nous souhaitons à cette dernière une bonne, longue et heureuse retraite.

CALENDRIER ÉLECTORAL

Cette année, deux scrutins sont prévus :

- Le 23 mars et 30 mars 2014 : élections municipales.
- Le 25 mai 2014 : élections Européennes.

Pour les prochaines élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014, le mode de scrutin change dans les communes de 1.000 à 3.500 habitants.

Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire. C'est le mode de scrutin jusqu'à maintenant en vigueur dans les communes de 3.500 habitants et plus.

Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de candidats que de sièges à pourvoir et vous ne pouvez plus ni rayer, ni ajouter de noms, au risque que votre bulletin soit nul.

Par liste, le nombre de candidats élus conseillers dépendra du pourcentage de voix obtenues par chaque liste, mais avec une « prime majoritaire » qui assure à la liste arrivée en tête, une majorité absolue au conseil municipal et donc la stabilité durant tout le mandat. La moitié des sièges + 1 est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la représentation proportionnelle. Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5 % de suffrages.

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES et COMMUNAUTAIRES de MARS 2014

Vous êtes électeur dans une commune de 1.000 à 3.500 habitants, voici ce qui va changer pour les prochaines élections :

Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps et pour la même durée de mandat (6 ans). Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :

- À gauche, la liste des candidats aux élections municipales ;
- À droite, la liste des candidats aux élections communautaires (conseillers municipaux appelés à représenter la commune au conseil de communauté).

Ces 2 listes (municipales + communautaires) respecteront le principe de parité (alternance systématique d'un homme et d'une femme).

Le conseil municipal ainsi élu désignera le maire, au scrutin secret à la majorité absolue (deux premiers tours), puis à la majorité relative (en cas de troisième tour). Les mêmes modalités d'élection valent pour les adjoints, élus au scrutin de liste bloquée, à la majorité absolue, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne pouvant être supérieur à un.

M^{me} BESSAOU
de l'Assemblée Départementale des Maires

Liste

| <u>CONSEILLERS MUNICIPAUX</u> | <u>CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES</u> |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| - Candidat(e) 1 | - Candidat(e) 1 |
| - Candidat(e) 2 | - Candidat(e) 2 |
| - Candidat(e) 3 | - Candidat(e) 3 |
| - Candidat(e) 4 | - Candidat(e) 4 |
| . | . |
| . | . |
| . | . |
| . | . |
| - Candidat(e) 19 | |

VALIDE

Liste

| <u>CONSEILLERS MUNICIPAUX</u> | <u>CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES</u> |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| - Candidat(e) 1 | - Candidat(e) 1 |
| - Candidat(e) 2 | - Candidat(e) 2 |
| - Candidat(e) 3 | - Candidat(e) 3 |
| - Candidat(e) 4 | - Candidat(e) 4 |
| . | . |
| . | . |
| . | . |
| . | . |
| - Candidat(e) 19 | |

NUL

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

La commémoration de la fin de la Grande Guerre 1914-1918 a été célébrée le lundi 11 novembre à 11 h en présence d'une centaine de personnes et d'une vingtaine d'enfants. D'abord Michel FABRE a lu le manifeste du Ministre des Anciens Combattants, Kader ARIF, puis Yvon GINESTE a nommé les 64 victimes de la Grande Guerre. Un détachement de l'Echo des Avens a joué les sonneries réglementaires. Après la minute de silence, Gérard PRETRE, maire et Maurice MIQUEL, président des anciens combattants d'Afrique du Nord, ont déposé une gerbe au pied du Monument aux morts. Enfin la marseillaise a clos cette manifestation.

Après la cérémonie, un vin d'honneur a été servi par la municipalité dans la salle des voûtes sous la mairie.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour toute information, tout projet de travaux d'amélioration de votre résidence ou des logements de votre immeuble, et monter ainsi votre dossier de subvention auprès de l'Anah, la Communauté, la Région, vous pouvez joindre le PACT au 05.65.60.75.07 ou au 06.33.30.86.16, mais aussi venir à la permanence:

Tous les mercredis de 14 h à 16 h
(sans rendez-vous),
dans les locaux de l'Hôtel
de la Communauté de Communes,
1 Place du Beffroi à MILLAU.
Contact téléphonique : 05.65.61.40.20
Contact service Habitat :
m.romero@cc-millaugrandscausses.fr

De plus, pour vous aider dans ces démarches, des conseils techniques et des informations sur les aides possibles en matière de travaux d'économies d'énergie (Anah, crédit d'impôts, prime de 1.350€ au delà des plafonds de revenus de l'Anah, etc.) vous sont apportés par le point Info Energie de l'ADIL, présent à la Communauté :

Tous les jeudis matins de 9 h à 12 h
(libre ou sur rendez-vous),
dans les locaux de la Communauté
de Communes,
1 Place du Beffroi à MILLAU.
Contact téléphonique : 05.65.61.40.20
Contact service Habitat :
f.martin@cc-millaugrandscausses.fr
m.romero@cc-millaugrandscausses.fr

CONSTRUCTION DU VILL'ÂGE BLEU

Maître d'ouvrage : l'UMM (Union des Mutuelles Millavoises)

Maîtres d'œuvre : Didier CADAUX – Architecte
Christophe FOURCADIER – Géomètre

Ce qu'il faut savoir du projet :

- 31 maisons T3 et un bâtiment d'animation seront construits
- Le début des travaux a eu lieu le 15 octobre 2013
- La durée des travaux sera de 18 à 20 mois.
- Le coût du projet s'élève à 5.535.000 € TTC
- Ce sont les entreprises locales qui ont été retenues dont cinq de St-Georges :

Bâtiment : ROMERO Construction

Electricité : CADENET S.A.R.L.

Couverture : CARNAC Jean-Marie

Façadier crépis : QUINTO

Espaces verts : ALET-SUDRE

Les autres entreprises sont millavoises
ou de la proche région.

Ces habitations pourront accueillir des personnes
à la retraite soumises à condition de ressources.



JOURNÉES DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE L'AVEYRON

Les 14 et 15 septembre 2013, le Cercle Généalogique de l'Aveyron a organisé ses journées généalogiques à St-Georges.

Le samedi matin 14 septembre a été réservé aux adhérents du Cercle. Le samedi après-midi ont eu lieu des visites guidées qui ont permis aux personnes intéressées de se rendre à Craissaguet, Craissac, Luzençon, Brouzes, St-Geniez.

La journée du dimanche 15 septembre a été ouverte au public.

Tout d'abord, Gérard PRETRE, maire a présenté la commune en mettant l'accent sur son développement qui s'est concrétisé depuis une quarantaine d'années par le doublement de la population. Cette progression est liée à l'installation d'entreprises, à une urbanisation réussie et à la création de services indispensables à la vie de la population. Puis Mme BARTHE, vice-présidente déléguée chargée des Journées généalogiques, a présenté l'exposition et le livre édité spécialement pour ces journées généalogiques « Saint-Georges-de-Luzençon des femmes... des hommes... et leurs racines... »

Le public intéressé par l'histoire locale a pu entendre les communications de trois intervenants :

- M. Jean-Yves BOU, historien, professeur agrégé a développé le thème « Paroisse et Communauté à travers l'exemple de St-Georges-de-Luzençon »

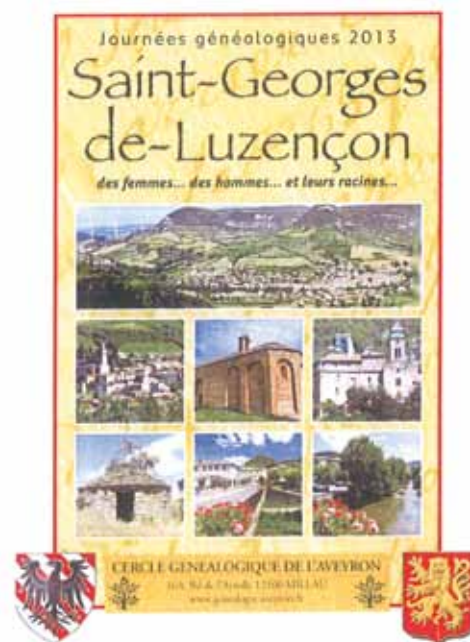
- M. Jacques ASTOR, expert en onomastique a traité le thème « Divers visages de la commune de St-Georges à travers les noms de lieux »

- M. Jean DELMAS, ancien directeur des archives départementales de l'Aveyron a précisé au public le rôle des notaires, témoins de la vie quotidienne dans le millavois au Moyen Age et au 16^e siècle.

Après le repas, les personnes présentes ont pu effectuer des recherches généalogiques ou visiter le vieux St-Georges, guidées par Jean-Yves BOU et Maurice MIQUEL.

Au nom du Cercle généalogique de l'Aveyron, Mme BARTHE, très satisfaite de l'accueil réservé par la commune de St-Georges, a remercié monsieur le maire et tous ses collaborateurs qui ont tout fait pour que ces journées soient une réussite.

Nous signalons que le livre édité par le Cercle généalogique de l'Aveyron est en vente à la mairie au prix de 22 €.



HALTE AUX INCIVILITES ET AU VANDALISME !

Au cours de cette année, nous avons dû déplorer de nombreux actes d'incivilités et de vandalisme : détérioration de feux tricolores, de mâts d'éclairage public, dégradation de lavabo et de WC publics, affichage sauvage, stationnement gênant, non-respect du règlement relatif à la collecte des ordures ménagères etc.

Tout cela coûte cher à la commune, aucune assurance ne couvre les dégâts causés volontairement par les vandales. En fait ce sont les contribuables de St-Georges qui supportent ces dépenses inutiles.



TRAVAUX



Travaux effectués au cours du 2^e semestre 2013

- Réalisation de revêtements
- Chemin d'accès à la station d'épuration
- Chemin de Luzençon (partie haute dans le hameau)
- Voies à l'intérieur du hameau de Sérals
- Travaux de marquage
- Création de zones 30 :
Rue du Moulin de Taly à St-Geniez-de-Bertrand
- Réfection murs de soutènement à Luzençon (dessus maisons Gral/Lenfant).
- Pose menuiserie au vestiaire du foot.



Vœux 2013



Sa majesté Carnaval



Ils l'ont remportée cette fameuse coupe

Mais que font nos employés municipaux ?



Réhabilitation de petites stations



La Barque - Base de loisirs



Boundalou,
une pompe à changer



Et toujours les 100 Km !



11 novembre,
devoir de mémoire



Verticausse 2013



L'avare - Des éclats de rire avec les instants du sud



Luz'en
bulles

CHEZ VOUS, EN 2013



Bric à Drack en concert



Une maison de santé à inaugurer



Et bientôt !

Le village bleu 1^{er} coup de pelle



St-Georges sur les ondes



Spectacle enfants



Msg Fonlupt - Evêque



St-Geniez - Concert



13 juillet ! A nouveau le bal



Chapelle d'art à Luzençon



Repas des aînés



Intergénération avec les Z'écureuils et les mammy's



Aux tempos du Sénégal « N'Gueweul Rythmes » en concert

L'AFR

Vous propose tout au long de l'année plusieurs activités :

- gym pour adultes le lundi et le jeudi soir,
- la danse Modern'jazz pour les enfants à partir de 4 ans, le mercredi fin de matinée et début d'après-midi,
- la couture le lundi après-midi
- la bibliothèque
- la danse folklorique
- le centre de loisirs « les zec's »

A partir du mois de Janvier l'AFR organise plusieurs manifestations :

- Quine le 25 janvier
- Bourse aux vêtements le 16 février
- Bourse aux accessoires de puériculture le 17 mai
- Spectacle de danse le 26 juin ouvert à tous (gratuit).

Si vous avez un peu de votre temps libre, pensez à venir nous rejoindre, nous avons toujours besoin de bénévoles. Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2014



L'ADMR

UN NOUVEAU SYSTÈME DE TÉLÉGESTION

Toujours à la pointe du progrès, mais avant tout dans le but de faciliter au quotidien la gestion de la prestation qu'il accorde à certains, le Conseil général de l'Aveyron avec les services d'aide à domicile dont l'ADMR, vient de mettre en place un nouveau système de « Télégestion ».

Comme les personnes que nous aidons ont déjà pu le constater, l'ancien système a été abandonné, et un nouvel instrument, sous forme de téléphone mobile, a été mis en place. Grâce à cet appareil, la salariée enregistre le début et la fin de chaque intervention, et ceci est transmis directement sur informatique à travers le réseau. Sans déplacement, la secrétaire peut récupérer toutes les données afin de les transférer en fin de mois à la fédération ADMR de l'Aveyron.

Par contre, la façon de verser les aides octroyées par le Conseil général a été modifiée et a fait l'objet d'un courrier aux bénéficiaires. Bien entendu, les intervenantes utilisent ce nouveau système (téléphone mobile) auprès de tous les bénéficiaires.

A tous, bonnes fêtes de fin d'année

LES Z'ÉCUREUILS



QUELQUES MOIS DANS LA VIE DES Z'ÉCUREUILS...

Pour l'année 2013, une centaine d'enfants sont venus à l'accueil de loisirs. Ils viennent tous les mercredis, lors des vacances scolaires ou de temps à autre. Tous ont un même objectif : JOUER, bricoler, faire quelques sorties, des rencontres pour passer de bons moments avec les copains, l'équipe d'animation et les bénévoles (dont le soutien et l'engagement est si important pour faciliter la vie de tous. Merci à eux).

Régulièrement, nos aînées (et parfois aînés !) nous ont rejoints pour de jolis moments de partage, le plus souvent

autour d'une animation et d'un goûter préparés par les enfants. Nous attendons avec gourmandise le goûter de Noël... cette fois, se sont les mamies qui vont régaler les jeunes gourmands !!!

Les Z'écureuils profitent au maximum des belles journées pour aller explorer les alentours, les grands jeux, les balades, les cabanes, les initiations à la pêche sont des moments appréciés... Mais ce qu'ils aiment encore plus, ce sont les sorties... Les balades en bus de l'année :

plusieurs après-midis à la piscine, une journée à Creissels à la rencontre des copains du centre de loisirs, une journée à Millau avec des ateliers découvertes au musée, une balade au zoo de Montpellier.

Autres temps forts de l'été, l'après-midi « chevaux d'antan » : c'était pas si facile de pédaler et de tenir les guides ! La mémorable bataille d'eau sur la pelouse... La soirée festive avec les familles et amis est très attendue par tous les jeunes talents, c'est super d'aller sur la scène. Nous n'oublierons pas la pizza party à Lavencas. Merci Bernadette, grâce à toi, on s'en lèche encore les doigts ! Et enfin le mini-camp, trois nuits sans les familles,

comme des grands, c'est une aventure géniale, c'est un bon moyen d'apprendre à vivre en groupe, de devenir plus autonome, et de se créer plein de souvenirs en attendant le suivant !

Après tous cela, l'année se termine, les enfants ont grandi, on ne l'a pas remarqué ! Ils sont prêts pour vivre de nouvelles aventures.

LA VERTICAUSSE

Dimanche 16 mars 2014

Ils se sont levés très tôt, les globe-trotters qui, sous la bannière des Amis du voyage, au petit matin du mercredi 21 septembre, ont décidé d'aller découvrir le Tyrol en car c'est plus populaire ! En longeant la côte d'Azur entre tunnels et ponts, un coup d'œil sur le rocher de Monaco puis escale à Milan capitale de la Lombardie. Visite de la ville, le dôme, la cathédrale, la Scala et des caveaux, véritables monuments du cimetière monumental. Une mini-croisière sur le lac de Garde avant de franchir les Dolomites, superbe massif montagneux offrant un panorama magnifique du col de la Stella. Passage à Cortina d'Empezzo avant de franchir le col du Brenner et de redescendre en Autriche à FUGEN dans la vallée du Zillertal où ils poseront leurs valises pendant 4 jours. Par des vallées verdoyantes avec leurs chalets superbement fleuris, ils ont visité INNSBRUCK, son centre historique, son site olympique, sa maison au toit d'or et se sont initiés aux chants tyroliens lors de la soirée folklorique. Les verreries de Rattenberg, la halte incontournable chez Linda, ses boules et sa liqueur d'amour, la découverte

des chutes de Krimml, les plus grandes d'Europe, une balade sur le lac ACHENSEE au pied de l'ancien glacier de l'INN, entouré de sommets culminants jusqu'à 2.500 mètres, autant de merveilles découvertes au cours des excursions au cœur des Alpes. Dans le parc alpin du Karwendel, un paradis botanique, ils ont déjeuné au milieu de paysages grandioses. A JENBACH, ils ont fait une balade dans un train d'autrefois avec sa locomotive à vapeur qu'ils ont baptisé TGV (Train à grandes vibrations). Puis ce fut SALZBURG, ville natale de Mozart, surnommée le « Théâtre du Monde » en raison des nombreuses manifestations s'y déroulant chaque année, dont ils ont parcouru le centre-ville. Ils se sont déguisés en mineurs pour descendre au fond des mines de sel exploitées dès 1557, dont le produit appelé « l'or blanc » assurait la prospérité de la région. Une excursion en Bavière pour découvrir le village d'OBERAMMERGAU dont les façades des maisons sont décorées de motifs religieux, la magnifique église au style rococo de Wies et l'un des châteaux de Louis II celui du HOHENSCHWANGAU.

Passage par le col de l'Alberg et plongeon vers la Suisse. Les rives du Lac de KONSTANZ, jusqu'aux imposantes chutes du Rhin prélude au retour à la maison, la tête pleine d'anecdotes et de merveilleux souvenirs. Un bravo à notre chauffeur Bruno pour sa dextérité sur les routes escarpées, son attachement aux ronds-points et sa profonde connaissance des langues étrangères. La journée retrouvailles en Auvergne, à Murat, a eu lieu le samedi 26 octobre. A cette occasion s'est tenue l'Assemblée générale de l'association à l'issue de laquelle toute confiance a été renouvelée à Françoise pour l'organisation des futurs voyages.

Pour 2014, dernière semaine de février : Carnaval de Nice / Fête des Citrons à Menton / Monaco. Inscription avant le 30 novembre 2013 au 06.08.85.10.01.

Pour fêter les 25 ans de l'association une journée sera organisée le 11 mai 2014. Du 6 au 13 juillet 2014 une croisière dans les fjords de Norvège et le traditionnel pèlerinage des gardians à Lourdes sont également inscrits au programme de l'an prochain.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU CERNON

Au sein de l'APE, pour cette rentrée 2013-2014, quelques nouveautés :

- suite au départ de certains membres, un nouveau bureau a été voté. Bienvenue donc aux nouvelles recrues et un grand merci aux anciennes.

- Quine et Marché de Noël, par contre, toujours au programme de nos animations : le quine, le 9 novembre s'est bien passé et le Marché de Noël, le 1er décembre, fut une réussite avec de nombreux artisans, des animations, des ateliers pour les enfants, la venue du Père Noël et un stand de l'école avec la vente d'objets fabriqués en classe.

- Les enfants, quant à eux, ont pu profiter d'un spectacle de Noël avec un goûter la dernière semaine de décembre avant les vacances.

Les manifestations prévues pour 2014 sont :

- un éventuel vide-grenier pendant la fête du village,
- le 14 juin 2014, la kermesse de l'école avec des jeux pour tous les enfants, un spectacle des élèves et la possibilité de se restaurer sur place.

Nous invitons tous les Saint-Georgiens et les Saint-Georgiennes à partager

avec nous ces moments de grande convivialité !

Enfin, le bureau de l'APE souhaite remercier vivement les parents, les familles, les enseignants pour leur investissement mais aussi la municipalité et les commerçants/artisans qui nous ont apporté beaucoup de soutien et d'aide sur cette fin d'année 2013. Nos enfants peuvent ainsi participer à diverses activités extrascolaires tout au long de l'année !

Espérons que l'année 2014 soit aussi enrichissante !

**Le bureau de l'APE
de l'école publique du Cernon**

AMICALE DE LA CLASSE 56 DE ST-GEORGES.

C'est le mercredi 31 juillet 2013 et pour la 19^e année consécutive, qu'ils se sont retrouvés avec leurs conjoints pour passer une journée de découverte et d'amitié.

Vingt-huit étaient présents au rendez-vous, pour prendre le car qui devait les amener au Pays des sept vallons. En premier lieu, le village de Saint-Juéry, ses deux églises et son château, (du XVI^e siècle encore aujourd'hui habité et privé), où ils ont été accueillis par Monsieur FONT, maire, qui leur fit découvrir son village qui a le privilège de posséder deux églises, la plus récente datant du début du siècle et la seconde, plus ancienne et de style roman, daterait du XII^e siècle.

Cet édifice d'inspiration romane, est caractéristique de l'art populaire rural avec des pierres locales de grès et de schiste. Le savoir-faire local était remarquable avec une charpente en coque de bateau, et a subi au fil des ans de nombreux aménagements et de fréquentes réparations. En 1925 une nouvelle église est édifée pour les besoins de l'époque et l'ancienne n'est plus utilisée, avant que naisse en 1988 l'association pour sa restauration.

En 1990 sont entrepris les premiers travaux, les toitures sont entièrement rénovées, la clef de voûte est réparée et la totalité des murs sont décrépis et nettoyés. Un éclairage intérieur et extérieur est réalisé, le dallage intérieur est rénové.

Cette modeste église invite à la contemplation, à la sérénité et à la paix et sera disponible dès son inauguration prochaine pour d'éventuels concerts.

Monsieur le maire les conduit au dehors pour leur faire voir, peint sur le mur côté Nord, « une litre ou ceinture de deuil », qui pense-t-on doit correspondre, au décès du seigneur M. de PASCAL en 1719. Se trouve aussi une autre curiosité, à l'entrée de l'ancienne église, une croix de style renaissance représentant les symboles des quatre évangélistes avec la Vierge et le Christ.

C'est au restaurant « la Caminada » à Martrin qu'ils se

sont retrouvés pour prendre le repas. Ce village étant une ancienne commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem ils ont eu la chance d'être guidés après le repas, par monsieur Boyer, maire, qui les a conduits dans les diverses rues du village d'où l'on peut admirer la belle tour-clocher bâtie en 1392, qui servait de refuge à la population en temps de guerre.

L'église, juxtaposée à la Tour, est plus récente. Elle attire le regard et la curiosité, et renferme dans une de ses chapelles un tombeau de la fin du XVe siècle, celui de Penavayre de Sales,

Commandeur de l'ordre des Hospitaliers. On notera aussi les beaux vitraux qui éclairent cet édifice à l'intérieur.

Le château, reconstruit au XVe siècle et surnommé la Commanderie, a conservé la majeure partie de ses pièces.

Ensuite, c'est l'arrivée à Coupiac, devant l'imposant château médiéval de pierres rouges au cœur du village qui fut visité, avec la contribution d'une guide, passionnée d'histoire et vêtue, comme à l'époque de gloire du château, qui nous fit parcourir toutes les salles et les volées d'escaliers en nous expliquant comment le vainqueur d'un tournoi pouvait remporter les diverses manches.

Elle ne ménagea pas ses explications sur ce lieu rempli d'histoire, ou les différentes époques de construction et de transformation du château sont inscrites dans la pierre.

Au sorti du château c'est vers la chapelle du Saint-Voile, qu'ils se rendirent, chapelle ornée de fresques néo-Byzantines de Nicolas Greschny où d'après la tradition locale se trouve la relique du Saint-Voile, attribuée à la Vierge Marie, vénérée pour les maladies de la vue.



Puis ce fut le retour par Plaisance où l'on a admiré de loin ce village, avec son église haut perchée bâtie au 12^e siècle sur un promontoire rocheux dominant trois méandres du Rance.

L'église de Plaisance a été Consacrée à St-Martin. Elle est de style roman. L'édifice est orné d'un clocher octogonal qui se remarque de loin,

impossible de le manquer d'où que l'on vienne ; il paraît comme une sentinelle surveillant la Vallée du Rance.

La journée étant bien remplie, ce fut le retour par Saint-Sernin et arrivée à Saint-Georges où tous les participants se séparèrent en attendant un autre rendez-vous.

COMITÉ FNACA DE SAINT-GEORGES

Le lundi 28 octobre a eu lieu l'Assemblée générale du comité. En premier lieu ont été évoqués les décès de notre ami Jacky PELISSIER décédé accidentellement et de Madame VINCENTE DEJOSSO, qui avait continué de prendre la carte après la mort de son mari.

Un compte rendu rapide du comité départemental à Rodez nous signale qu'il y a sur l'Aveyron 642 veuves qui accompagnent nos revendications et il est demandé de faire progresser ce chiffre pour qu'elles puissent bénéficier d'avantages, en fonction des questions qu'elles se posent, principalement revaloriser le montant de l'aide différentielle de solidarité pour les plus nécessiteuses.

Le trésorier a donné le résultat des comptes financiers, qui restent stables et sans remarque particulière. Ainsi le prix de la carte peut rester à 25 euros, comme l'an dernier.

Le repas annuel a été fixé au 19 mars, au restaurant du parc, après la commémoration au Monument aux morts. Pour ne pas faillir à la tradition, une sortie d'une journée a été prévue le 4 juin 2014, vers l'Aubrac, avec repas dans un buron si possible. Etant les derniers représentants du monde combattant, il a été insisté sur la participation aux diverses manifestations au Monument aux morts en cours d'année.

L'Assemblée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

L'ÉCHO DES AVENS ET GECKO



Il n'y a pas que le Beaujolais : l'Echo des Avens nouveau est arrivé

Suite à son Assemblée générale, l'Echo des Avens entame sa 25^e année de bastringue et de bourlingue avec une énergie régénérée par les moments particulièrement forts vécus en 2013, qui restera un millésime fanfaron exceptionnel : citons le Carnaval de Millau (avec les incroyables Vespaires du Coucourdon), le difficile apprentissage de la Chorégraphie avec la Com-

pagnie Molotov, les tournées internationales (à Bad-Salzuflen en mai, en Roumanie en septembre), les rencontres de fanfares de Villedômer (en Touraine, où l'Echo a terminé finaliste), de Saint-Sever-du-Moustier (Jams du 14 juillet), du festival Jazzèbre (Perpignan), sans oublier l'animation musicale du tiercé d'ânes de la fête votive de Rouens (Carlades) sous la pluie glaciale de la fin du mois d'août.

Et pour 2014, ce ne sont pas les projets qui manquent, avec

la visite de la Fanfara Prahova (Ploiesti, Roumanie) au Carnaval du 15 mars, l'invitation de l'Echo à la fête du village des artistes de Navata (Espagne), un « trip nordique » très probable à Lille et Bruxelles, un voyage à Mealhada à l'étude (c'est la seule ville jumelée avec Millau que l'Echo n'a pas encore animée...), et pourquoi pas une grande tournée ouest-africaine pour l'hiver 2014/2015 (Sénégal, Burkina...).

Les percussions seront particulièrement à l'honneur en 2014 : il faut y voir les effets des répétitions avec le Ngueweul Rythme lors de sa tournée de l'été dernier, du patient travail de lobbying du Gecko (émanation afro-rythmique officielle de l'Echo des Avens), de l'arrivée de jeunes

et talentueux batteurs au sein de la fanfare, et d'une collaboration très attendue avec la Batucada Samba Mio.

Mais les autres pupitres ne seront pas oubliés, et l'Echo des Avens, conformément à sa tradition d'ouverture, invite tous les musiciens amateurs et professionnels de la contrée à rejoindre les rangs de la fanfare en ce début de cycle de répétitions, propice à l'élaboration d'un nouveau répertoire. Il vous suffit de vous présenter avec votre instrument (trompette, trombone, tuba, clarinette, saxophone, banjo...) un jeudi soir vers 20 h 45 à la salle des fêtes de St-Georges-de-Luzençon, ou de téléphoner au 06.76.50.49.12 pour vous mettre en contact avec un membre du nouveau bureau.



ASSOCIATION TÉRANGA A PROPOS DE L'ÉTHIQUE DES DONNS

C'est toujours avec beaucoup de satisfaction que nous écrivons dans ce bulletin en particulier pour vous informer de nos activités au Sénégal. Cette fois, dans le présent article, nous avons choisi de préciser l'éthique de nos actions.

Nos équipes qui partent en mission au Sénégal sont constituées de bénévoles qui apportent leurs compétences au service des populations sans aucune discrimination politique, religieuse, ou philosophique, dans une stricte neutralité, et dans une complète indépendance.

Ces bénévoles n'attendent de l'exercice de leur activité aucun gain ou profit.

Chaque mission est pour nous l'occasion d'acheminer des dons qui sont distribués sur place. Mais avant de donner, il faut évaluer les besoins et n'acheminer que du matériel utile et dont l'acquisition est souhaitée par le receveur. Ce matériel doit être en état de fonctionnement et utilisable immédiatement, il doit être d'un maniement facile, et d'une maintenance simple. Il doit s'agir de matériel que l'on pourrait soi-même utiliser : « ce qui est bon pour eux est bon pour nous ». Si ces principes ne sont pas appliqués, nous risquons de voir les matériels à l'abandon, inutilisés, stockés dans de véritables décharges.

Nous sommes également amenés à donner des médicaments. Ceux-ci doivent faire partie de la « liste des médicaments essentiels » établie par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) : antibiotiques, antalgiques par exemple. Naturellement les médicaments ne doivent pas être périmés, on doit même s'assurer qu'il existe une marge de plusieurs mois. Pour le matériel médical stérile, la date de validité de la stérilité ne doit pas

être dépassée. Là encore, l'association Téranga donne des produits que nous pourrions nous même utiliser.

Notre association utilise les crédits dont elle dispose à l'achat sur place de matériel dans les conditions énumérées plus haut. Il nous est arrivé, à titre d'exemple, de gérer la fabrication de pupitres pour une école, des travaux de maçonnerie... Chaque fois les travaux que nous avons financés se sont déroulés en totalité en notre présence, y compris la mise en service des réalisations.

En conclusion, « se respecter soi-même et respecter nos amis sénégalais » c'est l'éthique de l'association Téranga.

Daniel Michelutti : 06.72.44.54.48
mail : daniel.michelutti@laposte.net



ÉCOLE PRIVÉE DES AMANDIERS

L'école privée Les Amandiers souhaite la bienvenue aux 5 nouvelles familles qui ont intégré l'établissement cette année. Depuis peu, les parents d'élèves ont eu le plaisir de pouvoir écouter leurs grands enfants à la radio. En effet, depuis fin septembre, les élèves ont expérimenté divers ateliers ayant pour thème : la poésie, ça fait du bruit. La poésie sonore, représentée par le conteur professionnel Richard Abécéra, s'est invitée dans la classe des CE2 CM1 CM2 de l'école privée de Saint-Georges. Le mois d'octobre, avec la semaine du goût, a conduit les élèves sur les traces du Roquefort avec la visite d'une ferme à Lauras et celle des caves de Société ; les parents d'élèves, quant à eux, ont offert leur habituelle grillée de châtaignes pour

le plus grand plaisir de tous. Vous êtes venus nombreux à la salle des fêtes et nous vous en remercions. C'est grâce aux nombreuses manifestations de l'Apel que le cycle 3 s'est doté, fin novembre, d'un tableau numérique interactif : projection de cartes en couleurs sur écran géant, vidéos avec enceintes sonores intégrées : un vrai bijou de technologie qui change la dimension des apprentissages, sans pour autant exclure les cahiers ! Une bonne année de travail scolaire sera récompensée par un voyage de classe découverte de l'océan pour les élèves du CE1 au CM2 qui visiteront l'aquarium de La Rochelle entre d'autres visites et expériences telles que le char à voile sur la plage... Une semaine durant le mois de juin, tandis que les plus petits iront



Des élèves du cycle 3 de l'école les Amandiers devant le nouveau tableau numérique.

voir le loup, en vrai ! L'Apel vous communique les dates de ses prochaines manifestations : quine le 14 décembre à 21 h à la salle des fêtes, repas le 22 février (aligot ou paëlla), le 28 juin : kermesse suivie du dimanche 29 juin : vide-

grenier de l'école. Nous vous attendons nombreux et vous remercions par avance, au noms des enfants, pour votre participation !

**Le bureau de l'APEL
de l'école privée
Les Amandiers**

ENTENTE ST-GEORGES / ST-ROME

L'Entente Foot a débuté une nouvelle fois cette saison sur les chapeaux de roues. Pour les seniors se furent d'abord 3 tours de coupe de France avec comme point d'orgue la réception du club de Ramonville, 4 divisions au dessus de la nôtre. Ne s'inclinant que par 2 buts à 1, notre équipe n'a pas démérité. En coupe du midi, nous nous sommes là aussi inclinés contre un club évoluant 3 divisions au dessus de la nôtre, Sévérac-le-Château. Invaincus en championnat après 8 matchs disputés, nous jouerons forcément la montée en excellence. Toujours qualifiés en coupe d'Aveyron nous rencontrerons dès le 7 décembre le SOM 2 en 32^e de finale. L'équipe réserve n'est pas en reste puisqu'elle reste

également invaincue en championnat et toujours qualifiée en coupe des réserves.

Côté jeunes, la nouvelle équipe U19 en Entente avec Creissels a des résultats en dents de scie mais l'effectif est stable avec une vingtaine de joueurs et l'équipe est toujours qualifiée pour la coupe « interdistrict ».

Les U17 ont réussi un parcours sans faute dans la première phase d'Excellence avec 7 victoires en 7 matchs, ils sont toujours en course pour la coupe d'Aveyron et recevront Onet 1 en coupe du midi le 14 décembre. Ils auront sans doute fort à faire face à une équipe évoluant 3 divisions au dessus.

Les U15 ont connu un début de saison difficile, ne s'adju-

geant leur première victoire que récemment. Reversé à une poule certainement plus à leur niveau aux termes des brassages, ils devraient réussir à engranger de meilleurs résultats lors de la seconde phase.

Les U13 ont eu aussi des difficultés en début de saison, tout d'abord côté effectif, ce qui a conduit la direction du club à intégrer 3 joueurs U11 dans l'effectif. Côté résultats, ce n'est guère brillant pour l'instant mais ce groupe très jeune travaille à son rythme et apprend à jouer ensemble. Tant que l'envie et le plaisir seront là, ils ne pourront que progresser.

Côté foot animation, les U11 ont disputé plusieurs plateaux où les résultats ne furent pas

spécialement ceux escomptés mais là aussi, ce groupe relativement jeune apprend au gré des plateaux le jeu à 8 sur un demi-terrain. Bien que la catégorie soit en entente, les U9 sont exclusivement Creissellois, nos 3 petits St-Georgiens étant intégrés à l'effectif U11.

Enfin les plus jeunes, la catégorie U7 a fait ses débuts dans notre club avec pas moins de 14 nouveaux inscrits, assidus aux entraînements dispensés le mercredi par Jérôme ils ont pu participer à 3 ou 4 plateaux depuis le début de la saison et ainsi découvrir la pratique du football.

Côté animations, notre club organisera l'Arbre de Noël le 21 décembre à partir de 18h à la salle des fêtes de St-Georges. A cette occasion le Père Noël remettra à tous les jeunes joueurs un cadeau, une tombola gratuite mettra également en jeu des maillots de l'équipe de France. A l'issue des remises de cadeaux, un apéritif convivial sera proposé aux plus grands bien sûr, suivi d'un repas sur inscription préalable ouvert à tous.

Le Quine du club aura lieu le 1^{er} mars 2014.

**Bonne et Heureuse
Année
à tous les St-Georgiens.**



LE VAL SEREIN

Nous avons terminé le 1er semestre 2013 par notre sortie « Aux Jardins de Saint Adrien » à Servian. A cette occasion, les propriétaires du lieu nous ont proposé leurs différentes animations pendant les mois d'été. Enthousiasmés par les lieux, sur le chemin du retour les participants ont souhaité profiter du spectacle nocturne organisé le jeudi 4 juillet 2013. Le Condor, groupe arlésien, nous a offert 120 minutes d'émotions musicales de bonheur et de partage. La magie viendra aussi de la partie équestre avec le talentueux Vincent LIBERATOR et ses quatre chevaux blancs évoluant dans le plan d'eau. La sortie fut un succès car, hors le spectacle, nous avons pique-niqué tous ensemble dans un lieu un peu rudimentaire, mais l'appétit, le beau temps, la bonne humeur de tous en firent un moment de convivialité, à renouveler.

Le 1^{er} octobre eut lieu le goûter de rentrée. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées à la salle voutée de la mairie, autour de gâteaux à la broche et de crème anglaise, une occasion de se revoir et de présenter les activités du dernier semestre 2013.

Le jeudi 10 octobre 2013, sortie annuelle des adhérents. Nous sommes partis en direction d'Albi. Au programme, une visite du « Vieil Albi » en petit train le matin, avec dégustation de vin de Gaillac. Vers 12 h 30 les 40 voyageurs ont partagé le repas au restaurant, l'après-midi étant consacré à la visite complète et commentée de la cathédrale. Commencée sous la pluie, la journée s'est terminée sous le soleil.

Sortie en Andorre les 23 / 24 / 25 novembre. Journées de retrouvailles organisées par les autocars « La Populaire ».



Une douzaine de personnes ont répondu présent.

Le 5 décembre 2013 nous conduira vers la Jonquière et le Perthus. Courant décembre le bureau se réunira pour programmer l'assemblée générale et jeter les bases de nos prochaines étapes.

A tous, nous souhaitons une excellente fin d'année, nous espérons que 2014 vous apportera beaucoup de joie, de bonheur, vous maintiendra en bonne santé et verra se réaliser vos plus chers projets.

LES ATELIERS ARTISTIQUES DE ST-GEORGES

Après la période estivale, « Les ateliers artistiques de St-Georges » ont repris leurs activités normalement.

Les ateliers juniors :

A la suite du succès du stage hip-hop des 24 et 25 mai et de la demande tant des parents que des enfants, un atelier a été créé animé par Manu. 15 enfants participent à cet atelier. L'atelier « Modern'Jazz » (9 participants) continue, animé cette année par Annie. Ces deux animateurs sont issus de l'école de danse d'Isabelle Depierre. Ces deux ateliers ont participé le 6 décembre au spectacle du Téléthon organisé comme chaque année par « les ateliers artistiques ». Ils ont partagé la scène avec « la Cie du petit vélo » et son spectacle cabaret. Par contre, devant le peu de demandes (5), l'atelier « théâtre » a dû se mettre en sommeil mais pourra à nouveau fonctionner l'an prochain si la demande le permet. Quelques adultes ont émis le souhait de pratiquer « la street dance » juste dosage de modern'jazz et hip hop. Cette activité sera envisageable sous réserve d'avoir un effectif suffisant pour couvrir les frais.

La chorale

Dès le début septembre, elle a repris les répétitions car elle devait préparer le troisième concert du « Lauda Sion » le 27 octobre à Conques. Celui-ci fut donné dans une abba-

tiale comble et fut certainement le plus accompli des trois.

Comme les années précédentes, elle a répondu à l'invitation du CCPA de Millau et a participé à son spectacle de la Ste Cécile le 24 novembre à la Maison du Peuple. Pour les concerts à venir, une seule date est décidée : le 6 avril. Ce jour-là, la chorale se rendra à Servian (Hérault) à l'invitation de « la Musica », la chorale locale qui était venue à St-Georges au printemps dernier. Malgré le peu d'intérêt manifesté par les St-Georgiens lors des derniers concerts de printemps, cette manifestation sera quand même maintenue cette année. La chorale recevra vraisemblablement « la Passacaille » de Brusque mais la date est encore à



définir. Les dimanches du printemps étant particulièrement chargés en manifestations diverses, une réflexion est engagée pour choisir le jour et l'heure les plus favorables pour le public. Quelques concerts sont en projet mais rien n'est encore arrêté. Les choristes seraient heureux de partager leur plaisir de chanter avec de nouveaux membres.

Pour toutes informations,

contacter Maguie Boyer au 05.65.62.38.78 ou Mado Bertrand au 05.65.62.40.81. Nous ne pouvons conclure sans évoquer un évènement particulièrement douloureux. En effet, le 25 novembre, les choristes accompagnaient Gilberte, leur trésorière, à sa dernière demeure. Sa rigueur, son investissement sans faille et sa présence discrète mais efficace leur manquent beaucoup.

ASSOCIATION LUZ'ARTS

Après la réussite de la deuxième édition de Luz'en Bulles, nous continuons vers la mise en place du troisième festival de la Bande Dessinée. En attendant le mois de septembre 2014, nous vous invitons au carnaval du village le vendredi 4 avril 2014. Le quine de Luz'arts aura lieu le jeudi 24 juillet 2014.

Il nous reste quelques évènements à programmer dont nous vous tiendrons informés très prochainement.

Pour plus de renseignements et si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, vous pouvez contacter Nicole au 05.65.62.35.62.

A bientôt...



Pourquoi les funérailles chrétiennes pour nos chers défunts ?

La réalité de la mort d'un proche est toujours une terrible épreuve. Dans ces circonstances, beaucoup de questions, d'incertitudes et d'angoisses assaillent les familles. Chez nous, un grand nombre choisit des funérailles religieuses chrétiennes. Ils souhaitent « passer par l'église » comme ils disent ; alors que la pratique religieuse et la participation régulière à la vie d'une communauté chrétienne, se sont distendues.

C'est un droit et un devoir pour les chrétiens de demander et de vivre une célébration des funérailles en Eglise. Ce temps de recueillement est le signe que nous accordons le plus grand respect à ceux qui nous ont précédés. Il exprime la dignité de chaque personne. Cette célébration avec les prières et les gestes qui l'accompagne, permet de rendre hommage au défunt, de prier pour lui en proclamant une parole d'espérance et de foi en Christ vainqueur de la mort. En tant qu'enfant de Dieu, tout homme est assuré de son Amour infini. La célébration des funérailles chrétienne s'enracine dans le Baptême. Les signes du Baptême sont repris : le signe de la Croix, la lumière avec le Cierge Pascal, l'eau avec la Bénédiction du corps, l'encens en signe de respect pour le corps du défunt, ce corps qui fut le temple de l'Esprit. Lorsqu'ils sont vécus dignement et en vérité, ces gestes et ces paroles disent quelque chose de la foi chrétienne.

Il est essentiel de se rappeler que c'est la communauté chrétienne toute entière, (ministres ordonnés, laïcs), qui a mission d'accompagner un défunt et sa famille. Jusqu'à un passé récent, les funérailles chrétiennes étaient toujours présidées par un prêtre. Aujourd'hui, ce n'est hélas plus possible. On ne peut pas demander à la quarantaine de prêtres encore valides que compte le diocèse d'assurer le même service que les trois cent d'il y a seulement 15

ans. Comme le rappelle notre évêque dans sa lettre du 12 octobre 2012 : « Orientations pour la pastorale des funérailles dans le Diocèse de Rodez et de Vabres » « Devant le nombre réduit des prêtres, et pour respecter la diversité des domaines dans lesquels ils ont à vivre leur ministère, il n'est plus concevable de laisser aux seuls prêtres cette mission et de demander une présence systématique de l'un d'eux pour toute célébration. Il est opportun que des chrétiens laïcs soient appelés et se préparent pour « conduire » les célébrations des funérailles dans les paroisses. »

Nos communautés ont à cœur de témoigner de la foi et de l'espérance qui les animent, tout en veillant à respecter les manières de pensée des personnes rassemblées pour la circonstance. Leur souci est de répondre aux demandes des familles, mais en s'organisant autrement. Dans la paroisse Jean XXIII des Grands Causses, des laïcs chrétiens ont accepté de préparer les obsèques en rencontrant les familles, et aussi de « conduire » la célébration lorsqu'un prêtre ne peut plus être présent. Cinq laïcs

venant des trois relais de la paroisse, se sont formés pour pouvoir conduire dignement ces célébrations. Ils ont reçu une lettre de mission officielle de l'évêque ainsi qu'une croix qui leur a été remise.

Si nous voulons que cette nouvelle manière d'organiser les funérailles chrétiennes se vive correctement et paisiblement, il importe que les familles comprennent notre souci et ne vivent pas ces évolutions comme un abandon de la part des responsables de l'Eglise. Ce que nous sommes conduits à mettre en place ici, l'est déjà dans la plupart des diocèses de France. Partout, est souligné que la liturgie n'y est pas moins priante, ni moins respectueuse et reconfortante pour les familles, ni moins porteuse d'espérance et de foi. Les laïcs formés pour cela assurent ce service avec un sérieux et une conscience forte de leur responsabilité.

Une dernière réflexion au sujet de la célébration de l'Eucharistie. Lorsqu'un prêtre ne peut plus être présent, lors de la célébration des funérailles chrétiennes, il n'est plus possible de célébrer l'Eucharistie et de communier. Mais la foi de l'Eglise demande expres-

sément de célébrer l'Eucharistie pour le repos de l'âme du défunt, que cette eucharistie soit célébrée le jour des funérailles ou différée les jours suivants. Lorsque l'Eucharistie ne peut plus être vécue le jour des funérailles, elle sera célébrée en accord avec la famille, lors d'une messe dominicale dans les semaines suivant le décès.

Je comprends combien il peut être douloureux pour certains d'accepter cette nouvelle manière de faire. Mais je vous demande de l'accueillir avec beaucoup de compréhension pour nos prêtres. Il y a quelques jours, des personnes me confiaient qu'après 80 ans, elles ne pouvaient plus servir dans l'Eglise comme elles le faisaient avant. Ce qui est vrai pour des laïcs, l'est aussi pour les prêtres très âgés qui ont droit à se reposer un peu. Je suis confiant en votre compréhension. Les temps changent, notre manière de vivre en Eglise aussi, mais nous croyons que Dieu est toujours à nos côtés pour nous éclairer et nous reconforter.

Bien fraternellement.
P. Jean-Claude LAZUECH

L'ACCA

La saison n'est pas terminée mais on peut dresser un premier bilan

Le sanglier : grosse densité cette saison sur la commune où les deux équipes ont prélevé de jolis spécimens, ce qui a entraîné de nombreuses blessures chez les chiens.

Le chevreuil : présent partout le plan de chasse devrait être réalisé.

Le lièvre : selon les amateurs de chiens coureurs c'est une année moyenne avec plus de lièvres que les prévisions du mois d'août.

Le lapin : dans certains coins il est abondant malgré le passage de la vhd en septembre.

Le perdreau : cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu de si nombreuses compagnies de sauvages au mois de juin mais la prédation des rapaces est énorme. La mise en place des réserves à perdreaux a l'air de fonctionner c'est un travail à long terme il ne faut pas se décourager et surtout les respecter et RESPECTER les quotas.

Les faisans : Issus essentiellement des lâchers il semblerait que cette année les oiseaux se défendent mieux que les saisons précédentes car on voit des faisans plusieurs semaines après les lâchers.

Les bécasses : quelques prélèvements dès la Toussaint il faut attendre la fin de la saison pour juger.

Les chasseurs qui ont prélevé des animaux bagués ou médaillés doivent le signaler à M. Delous qui s'occupe du suivi pour voir la qualité des gibiers lâchés. Inutile de lâcher si nous n'avons aucun retour.

Nous rappelons à tous les chasseurs de respecter les clôtures, les troupeaux et bien sûr tous les usagers de la nature ainsi que les différents règlements.

Le quine annuel aura lieu le samedi 1^{er} février, venez nombreux car c'est une source de revenu pour notre association et une marque de respect envers tous les bénévoles.

La journée de reprise des lièvres dans le Tarn aura lieu début février, toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès d'un membre du bureau.

Cette année l'ACCA a été marquée par la disparition tragique de leur ami et fidèle cuisinier Jacky Pélissier ; à ses amis, à son fils nous adressons toutes nos sincères condoléances. Toujours joyeux et passionné dans ce qu'il entreprenait nous ne l'oublierons pas.

PREMIER CADASTRE SAINT-GEORGIEN

Bien que dominées par leurs seigneurs ou leurs co-seigneurs respectifs, les trois communautés de St-Geniez, St-Georges et Luzençon étaient régies pour les affaires courantes, par trois syndics pour Saint-Geniez, et trois consuls pour Saint Georges, de même pour Luzençon, aux attributions analogues.

Parmi elles figurait la fiscalité locale, s'appuyant sur une liste de biens : le « compois », accompagné de plans sommaires. Ce « compois » évaluait autant que possible : surfaces, natures, valeurs. Tous les deux ou trois ans, le « compois » était mis à jour. Les seigneurs respectifs des trois communautés avaient leurs « terriers », « censiers », « livres de reconnaissances », notifiant les droits et taxes qui leur étaient dus en propre.

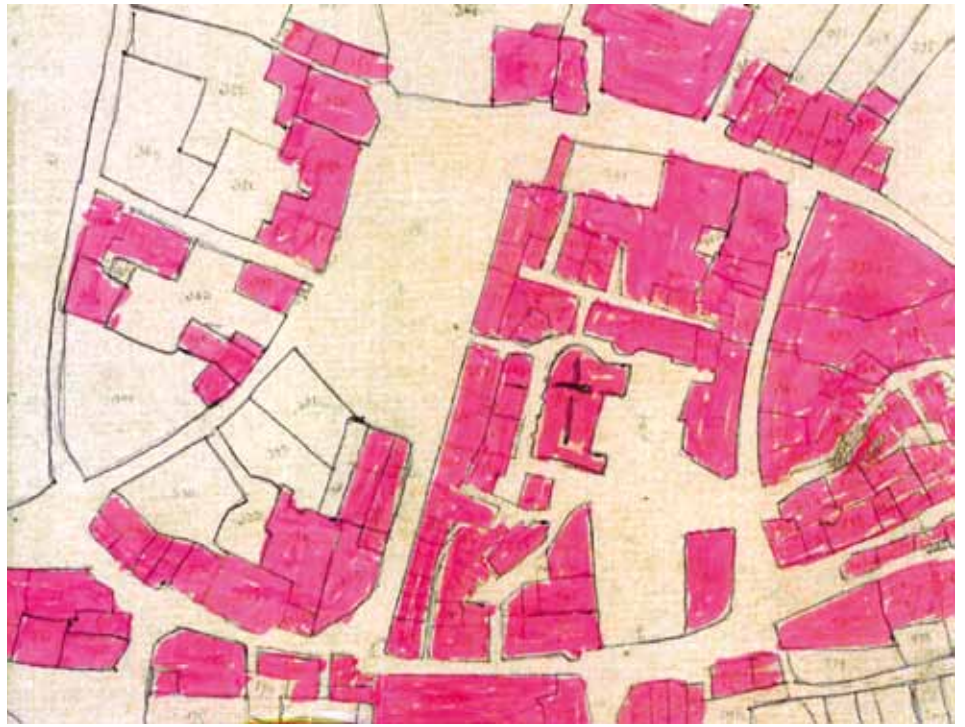
A partir des années 1600, avec une fiscalité royale désormais en place et régentée, comme on l'a vu pour la justice dans un précédent bulletin, la notion de cadastre plus précis apparaît. St-Geniez est en avance, réalisant son premier cadastre en 1639, et un second revu et corrigé en 1660.

Le Bureau royal des Impôts fonctionne à Millau, englobant les trois communautés saint-georgiennes, répartissant et surveillant la perception de la part de l'impôt royal. De cet impôt royal, comme les charges communautaires, « les tailles », se trouvaient exemptés les biens nobles et ecclésiastiques, mais un prêtre acquittait l'impôt pour un bien personnel.

La création d'un cadastre, recensant au plus juste les biens imposés, constitue tout un événement en cette année 1667. C'est une initiative redoutée également. L'année précédente, en 1666, n'y a-t-il pas eu de très fortes récriminations, du fait que les jardins n'étaient pas assez taxés, pour ceux qui n'en possédaient pas, alors que leur maison l'était trop !

Aussi les populations de Saint-Georges et de Luzençon sont-elles toutes deux en émoi, en ce dimanche 19 septembre 1667, où au prône de la grand-messe, en la vieille église de Saint-Georges sur l'actuelle Placette, a été confirmée l'exécution d'un cadastre en bonne et due forme ! Les deux populations sont invitées à se réunir après l'office dans la cour toute proche, sur la même Placette, du castelet de l'évêque de Vabres, seigneur de St-Georges, en ruines depuis les guerres de Religion, quelques cent ans auparavant.

Il semble bien que la communauté de Luzençon n'ait plus ses propres consuls, et soit déjà dans la mouvance de celle de Saint-Georges, car ne figurent que les consuls de St-Georges : Jean ALRIC, Louis MIQUEL et André GALTIER. Ce dernier paraît bien être un Galtier de Maires, dont un membre assume traditionnellement les responsabilités de « compésan » ou répartiteur de l'impôt tant royal que local, recevant au passage son pourcentage, d'où une réelle aisance pour cette famille.



Extrait du plan cadastral Napoléon réalisé en 1830. Echelle : 1/1250
Quartier de la Placette avec l'ancienne église

En plus des propriétaires résidents de Saint-Georges-de-Luzençon, il y a aussi présents ceux de l'extérieur, propriétaires de quelques biens dans l'une de ces communautés. Méfiants, ces derniers se sont regroupés et ont choisi un avocat, Maître Jacques Montrozier, pour les défendre.

Le choix des consuls saint-georgiens s'est arrêté sur un concepteur de cadastre de Camarès, Jean Masard, assisté de deux auxiliaires spécialisés. Il y a, en effet, un double labeur dans la constitution d'un cadastre. D'abord celui de l'arpenteur pour l'évaluation des surfaces, et celui de « l'ordonnateur » pour la valeur des biens et leur classement. Un indicateur local leur est adjoint, présentant les différents biens et leurs propriétaires, indemnisé lui aussi. Cette adjudication a lieu pour 850 livres, disons 100.000 euros, ou encore 650.000 francs (65 millions de centimes), somme bien importante pour les deux communautés, à se financer par emprunt sur un certain nombre d'années. L'entrepreneur doit prêter serment devant un représentant du roi et devant l'évêque de Vabres, seigneur de Saint-Georges.

Les biens sacrés, églises, chapelles, cimetières en sont dispensés et ne sont pas arpentés et inscrits. Il y a quelques tenements abandonnés, n'appartenant à personne. A quoi bon les noter ? Si les chemins sont identifiés, ils ne sont pas eux aussi arpentés. Il y a également les contestations d'attribution de propriété, en attendant que soit confirmé le propriétaire légal. Bien des parcelles se voient pré-

sées par leur orientation : du levant (est), bise (nord), couchant (ouest) ; quant aux mesures utilisées, ce sont encore celles d'origine occitane et locale.

Les maisons, granges, bergeries, écuries ne voient retenue que leur surface au sol, murailles comprises. Les étages sont ignorés. Les ruches sont recensées et soumise à l'impôt. De même les jardins et parcelles de culture de chanvre et de lin. Les nombreuses vignes de l'époque ne sont pas oubliées, tant celles en pleine production que les toutes jeunes, ou encore celles à l'abandon, avec des taux différents d'imposition.

Quelques mois après, les premiers brouillons sont soumis aux contribuables. Mais comme il y a beaucoup d'illettrés, les réclamations, contestations, modifications sont peu nombreuses. Toute une année est nécessaire pour la confection de ce premier cadastre. Il n'est pas parfait, ni complet. Il ne classe pas les biens nobles et ecclésiastiques, non imposés. Il ignore aussi d'autres biens communaux de Saint-Georges et Luzençon.

Tout comme son annonce, sa proclamation est faite très solennellement lors d'une grand-messe dominicale, dans l'antique église romane de la Placette. Autant qu'acte religieux, la messe est aussi acte hebdomadaire d'annonces diverses, reflet de la vie autant matérielle, si ce n'est plus, que spirituelle de toute une communauté, d'où alors l'importance primordiale sociologique de la grand-messe dominicale.

André MAURY

Sources :

- Cette chronique est due en très majeure partie au très remarquable travail sur les cadastres rouergats du tenace et minutieux chercheur millavois Marc VAISSIERE, de 2007.

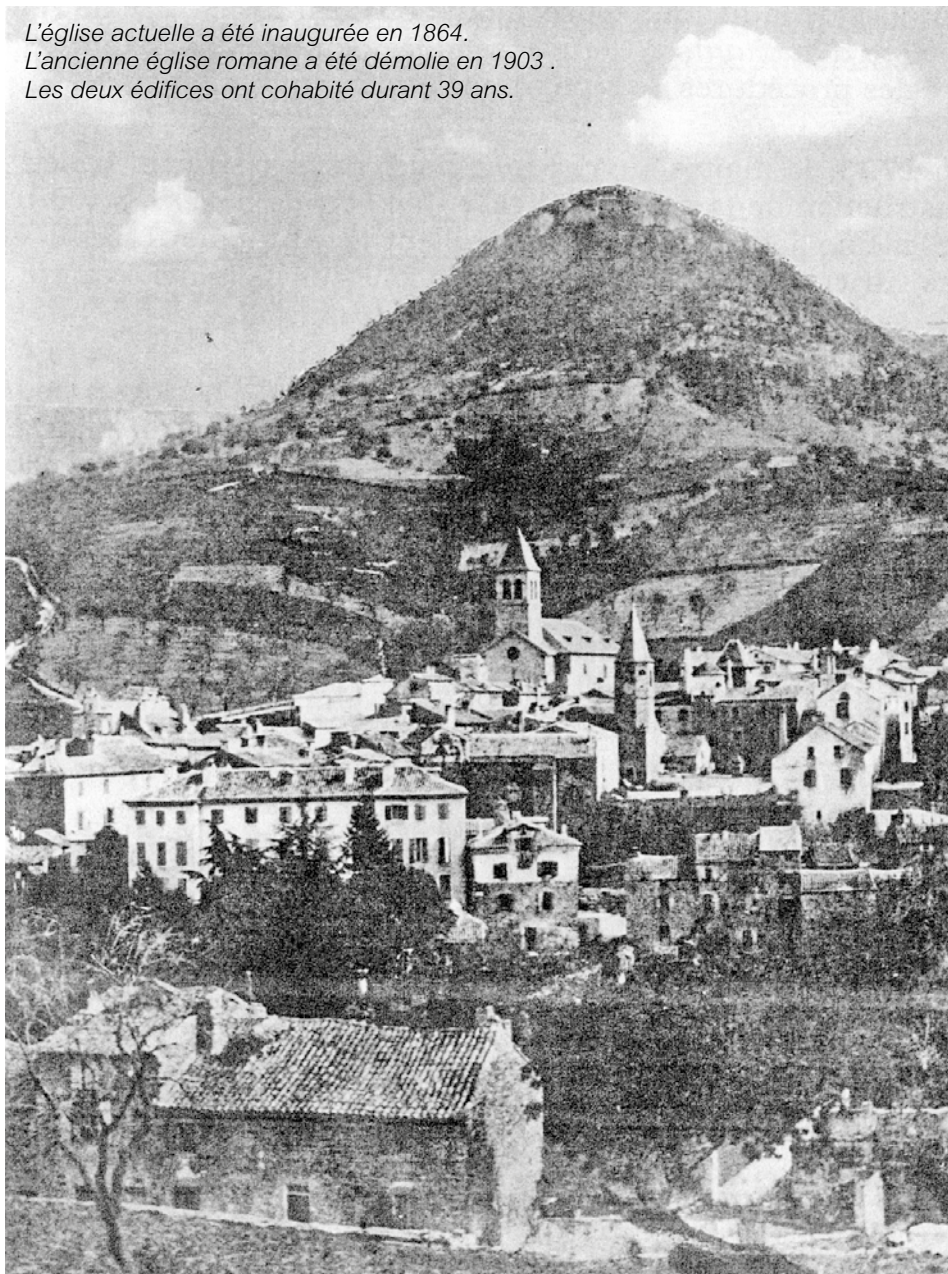
- Georges DUBY : *L'économie rurale et la vie des campagnes* « Flammarion » Paris 1962.

- Notes diverses recueillies par l'auteur.

SAINT-GEORGES-DE-LUZENÇON

« LES DEUX ÉGLISES »

L'église actuelle a été inaugurée en 1864.
L'ancienne église romane a été démolie en 1903.
Les deux édifices ont cohabité durant 39 ans.



BLOC NOTES

MAIRIE :

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
 - le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Tél : 05 65 58 41 00
Fax : 05 65 58 41 01
Mail : mairie-st-georges@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE :

Mardi de 8 h 45 à 12 h 15
Mercredi de 9 h 00 à 12 h 15
Jeudi de 9 h 00 à 12 h 15
Vendredi de 9 h 00 à 12 h 15
Samedi de 8 h 45 à 10 h 30
Tél : 05 65 62 35 60 ou 36 31

PROFESSIONNELS DE SANTE :

Maison pluridisciplinaire de santé
3 avenue Bernard Pottier

- Médecins Généralistes :
Docteur Raymond THOMAS
Docteur Sébastien COMBES
Tél : 05 65 62 36 32
- Cabinet d'infirmières :
Tél : 05 65 62 43 13
- Cabinet de Kinésithérapie :
Tél : 05 65 62 35 34
- Chirurgiens Dentistes :
Jacques DEDIEU
Nicolas DEDIEU
Tél : 05 65 62 32 71

• Psychologue clinicienne :
Caroline SAVETIER
Tél : 06 95 14 93 82

• Orthophoniste :
Sophie ROGER
Tél : 06 29 76 95 02

• Pharmacie:
1 rue du Moulin de Taly
Marcel DUVAL
Tél : 05 65 62 35 04

BAR - RESTAURANT :

• Le Soleil du Parc - Chez Alex
1 avenue du Pré de Vabres
Tél : 05 65 62 05 51

COMMERCES :

• Salon de coiffure : ERIKA
5 avenue du Pré de Vabres
Tél : 05 65 62 41 75

• Tabac - Presse du Cernon :
HIL Muriel 1 rue du Moulin de Taly
Tél : 09 64 02 05 02

• Vival Boucherie, Charcuterie,
Epicerie - TERRAL Gérard
1 rue du Moulin de Taly
Tél : 05 65 62 35 59

• Boulangerie-Pâtisserie
« Fournil des 3 Moulins »
3 rue du Moulin de Taly
Tél : 05 65 60 35 17

• St-Georges Pizza
1-3 rue Fontaine Vieille
Tél : 05 65 61 63 87

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

le lundi et le mercredi de 14 h à 17 h
le samedi de 8 h à 12 h

RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur seizième anniversaire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents pour le recensement.

HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX :

- St-Georges-de-Luzençon : le 4^e dimanche de chaque mois à 10 h 30.
- Creissels : le 2^e samedi de chaque mois à 18 h l'hiver et 18 h 30 l'été.

SERVICE A LA PERSONNE :

• ADMR St-Georges : 05 65 61 07 29
(Préciser que c'est pour St-Georges)

GARDES D'ENFANTS :

- Assistantes Maternelles Agréées :
S'adresser à la Mairie.
- Centre de Loisirs « les Z'écureuils »
Parc de la Mairie
Tél : 05 65 58 41 03
ou 06 84 07 52 27